



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1692-08**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1692-08 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement relatif au déneigement des aires de stationnement privées par des entrepreneurs sur le territoire de la Ville n° 1692 afin d'ajuster des dispositions relatives à la période de référence, au permis, à la méthode de déneigement et aux clôtures à neige et poteaux indicateurs de déneigement

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 20 février 2023.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 21^e jour du mois de février 2023.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca